



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 15314

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes des radiologues. En effet, des plans d'économie purement comptables sont prévus dans le PLFSS 2013, avec des décotations massives des tarifs opposables pour les examens IRM, scanners, échographiques et radiographiques, allant jusqu'à - 20 %. Une telle politique jette le discrédit sur cette spécialité, considérée uniquement comme un coût et non comme la pierre angulaire de la prise en charge diagnostique et thérapeutique d'un très grand nombre de patients. La radiologie, spécialité d'excellence, est la branche de la médecine qui a le plus progressé au cours des 40 dernières années. Aujourd'hui, les radiologues peuvent diagnostiquer des maladies qui étaient invisibles il y a encore 10 ans, dépister des cancers plusieurs années avant qu'ils ne se déclarent cliniquement, opérer sans même laisser de cicatrice. L'évolution du métier de radiologue se fait vers davantage d'expertise, de compétences et de spécificités. Les examens sont de plus en plus longs à interpréter et nécessitent un temps de post-traitement et de comparaison toujours plus important. Les réunions de concertation multidisciplinaires auxquelles les radiologues hospitaliers et libéraux participent activement se multiplient. Bien évidemment, ces progrès ont un coût : les investissements en radiologie sont les plus élevés parmi toutes les spécialités. Près de 2 millions d'euros pour une IRM, 1,2 million pour un scanner, 100 000 pour un échographe : maintenir cette qualité d'exercice demande des investissements considérables, alors même que les forfaits techniques sont parmi les plus faibles d'Europe et vont encore être amputés. S'installer dans un cabinet de proximité ou de ville, de manière à répartir et diversifier l'offre de soin, nécessite un emprunt pour de nombreuses années. D'ores et déjà, certains grands centres hospitaliers (comme le CAC Oscar-Lambret à Lille) ne pourront plus se permettre des machines IRM de dernière génération. 15 % des équipements IRM et TDM ont plus de dix ans, avec une véritable perte de chance pour les malades. Ce plan d'économie apparaît comme une réponse inadaptée, purement comptable et prise dans l'urgence, sans aucune connaissance de la médecine d'aujourd'hui. Dans ce contexte il la prie de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder et garantir une radiologie performante, efficace, centrée sur le patient.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15314

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 280

Question retirée le : 5 avril 2016 (Fin de mandat)